

**ASSOCIATION de SAUVEGARDE de l'ENVIRONNEMENT  
MAILLOT CHAMPERRET**

**NOTRE INTERVENTION DU 11 MAI 2006**

Bonsoir à tous,

- On ne se sent pas très à l'aise ici sur la tribune mais, il faut bien l'avouer, être face à la salle -plutôt que dans la salle- est sûrement plus « *convivial* » selon le mot à la mode... et aussi plus simple pour commenter les projections que nous vous présenterons !

- Nous remercions le sort de nous avoir attribué la 3<sup>ème</sup> place de passage... Nous aimons le chiffre 3 et croyons à l'adage selon lequel « **le hasard ne fait rien au hasard...** » D'ailleurs, dans la Chine impériale, le chiffre 3 n'était-il pas présage de bon augure.

1) ... Tout le monde a compris que notre association est OPPOSEE à ce projet de couverture, notamment à travers notre Cahier d'Acteur qui nous a permis de développer nos arguments. Je ne reviendrai donc sur notre position et nos arguments que brièvement. Mais auparavant, permettez-moi de faire un petit retour en arrière.

... Si l'avenue Charles de Gaulle connaît une telle affluence de circulation, c'est parce que celle-ci A ETE VOULUE depuis des décennies... Plus récemment, au moment de l'ouverture de l'A14, nous nous sommes beaucoup inquiétés de l'apport de trafic que cette dernière générerait sur l'avenue. Il nous fut d'abord répondu que cela ne changerait pas grand-chose l'avenue ne pouvant prendre que la capacité qu'elle peut accepter... Ensuite, que de toutes manières, « ***la régulation se ferait par la saturation...*** ». Oui, vous avez bien entendu : *la régulation se ferait par la saturation !...* Ce qui démontre à quel point les autorités se sont peu préoccupées des nuisances subies par les riverains ! Et de là à se demander si les tenants de la COUVERTURE n'ont pas fait la politique du pire depuis longtemps... il n'y a qu'un pas !

Ceci dit, ainsi que nous l'avons écrit dans notre Cahier d'Acteur, le projet qui nous est soumis est pour nous :

- potentiellement dangereux
- d'une efficacité en grande partie illusoire
- d'un coût disproportionné aux avantages allégués
- et... ce sont des travaux, c'est-à-dire la galère pour tous jusqu'en 2020 !

Tout cela dans le but évoqué et avoué de « *requalifier* » l'avenue -que la municipalité appelle « *l'espace-centre* »- afin de lui permettre de replacer et de remodeler dans ce secteur le cœur de Neuilly !!!

On nous a parlé de ce projet AU FUTUR sans pour autant nous dire ce que serait CE FUTUR sur des points essentiels : qu'il s'agisse par exemple de la cheminée d'extraction de l'air vicié **concentré** rejeté dans l'atmosphère... ou des modes de financement ! On ne nous a présenté que « LES CONTOURS... » de ce projet ... A chaque question embarrassante, on nous a répondu « *qu'il ne s'agissait que d'hypothèses* ».

Autrement dit, **on nous a demandé un blanc-seing sur le « PRINCIPE » !**

**Quant à l' « OPPORTUNITUNITE » du projet avec couverture... on n'en a même pas parlé... c'était ACQUIS dès le départ !**

Il reste qu'à l'issue de ce débat, notre association se pose encore 2 questions :

1- Nous nous interrogeons sur un argument souvent avancé, à savoir « *ce projet est de caractère national, voire international, car il favoriserait l'épanouissement de La Défense* » !

- D'une part, en quoi, la couverture favoriserait-elle l'épanouissement de ce Centre d'affaires ? l'avenue Charles de Gaulle n'a jamais été un obstacle infranchissable !!!
- D'autre part, est-ce tellement l'intérêt de Neuilly et des Neuilléens de favoriser l'épanouissement de ce Centre d'affaires qui semble rencontrer certains problèmes ?
- Ou bien cet argument ne sert-il seulement qu'à tenter de justifier le caractère national, voire international qu'on attribue au projet ?

2- Nous nous demandons **comment le Ministre va pouvoir prendre une décision objective et responsable ?**

2) En ce qui concerne le DEBAT lui-même, le 25 avril dernier, à l'occasion d'un tournage-video, la CPDP a interrogé les associations sur ce qu'elles en pensaient. Il m'a été demandé comment -en un mot- je peux le qualifier. **En un mot : pour nous, il est DECEVANT... Nous l'avions demandé, nous y avons cru, nous en sommes déçus !**

Pour nous, ce débat a été :

- **faussé** dès le départ par la forte pression politique en faveur de l'unique –et maximaliste- « solution » présentée ;
- **prématuré, précipité et bâclé, en particulier sur des points majeurs comme la cheminée...**) ceci peut-être dans le but d'arracher une décision favorable avant 2007 et le déclenchement des processus électoraux ;
- **déséquilibré et tronqué au profit de l'aspect « surface » et aménagement de Neuilly** : une seule séance a été consacrée aux 2 tubes du tunnel et encore elle a été amputée de moitié par des interventions extérieures !
- et disons-le clairement, **trop souvent orienté en faveur du projet...**

Nous venons d'adresser un bulletin à nos adhérents dans lequel nous présentons nos principales critiques. Si certaines personnes souhaitaient en prendre connaissance, nous nous ferions un plaisir de leur en remettre un.

Nous y déplorons entre autres que, dans le calendrier établi par la CPDP, aucune date de réunion n'ait été prévue **officiellement** pour parler des ALTERNATIVES d'aménagement -crédibles et responsables- pour l'avenir de l'avenue Charles de Gaulle, comme si ce thème n'avait eu qu'une importance accessoire. **On ne nous a présenté qu'un seul projet de réaménagement pour cette avenue, AVENUE qui est avant tout – ne l'oublions pas- une avenue « URBAINE » et sur laquelle la « VOIE ROYALE» doit être respectée !**

En ce qui concerne notre association, depuis plusieurs années, nous sommes parfaitement conscients de la nécessité « *de faire quelque chose* » pour cette avenue, pour ceux qui y résident comme pour ceux qui la pratiquent à pied ou en voiture.

C'est ainsi qu'avec des adhérents qui vivent SUR l'avenue, et d'autres qui la pratiquent au quotidien, nous avons élaboré 2 autres possibilités d'aménagement tout à fait faisables.

\*\*\* Le temps qui nous est imparti étant très court, nous nous en tiendrons ce soir à un exposé succinct de ces propositions...

Comme on dit au Pays Basque, celles-ci vont vous être décrites « *en suivant* » et illustrées par des projections de croquis réalisés par l'architecte de l'Association.

\*

Ainsi que nous l'avons rappelé en introduction de notre CAHIER d'ACTEUR nous n'avons pas attendu le présent débat pour nous préoccuper d'une « *humanisation* » et d'une « *réhabilitation* » de l'avenue Charles de Gaulle et faire des propositions tant à la DDE92 qu'à la ville de Neuilly. Malheureusement, cette dernière les a toujours repoussées au prétexte que (je cite) « *cela retarderait encore la solution d'enfouissement préconisée* » autrement dit « *de faire capoter* » le projet tant réclamé alors même que la réalisation hypothétique de celui-ci ne pouvait être qu'à long terme...

\*

Les connaissances acquises à l'occasion d'affaires antérieures nous ayant amenés à exclure une solution enterrée de bout en bout, notamment en raison des risques **trop souvent sous-estimés** que cela représenterait pour les usagers, nous avons, dans un premier temps, envisagé la mise en tranchée ouverte de tout ou partie de la chaussée centrale de l'avenue, avec seulement, et autant que possible dans la zone de la place du Marché/rue d'Orléans, une 2<sup>ème</sup> section couverte de 300 à 400 mètres. Cette solution avait le mérite de séparer complètement le trafic de transit du trafic local et de permettre de réduire quelque peu les nuisances sonores.

**Mais, elle avait le double inconvénient :**

- d'une part, de maintenir « *l'effet de coupure* » de la ville et d'être peu esthétique pour une « Voie Royale » ;

- d'autre part, de se heurter au problème technique difficile de l'écèlement de la voûte du métro.

L'examen approfondi du Dossier du Débat Public –et notamment des évaluations sur l'évolution du trafic automobile en Ile-de-France d'ici à 2020- nous a conduits à proposer **de rechercher des solutions alternatives dans 2 directions**, comme esquissé dans notre Cahier d'Acteur.

.../5

## ALTERNATIVE PRINCIPALE

1. **Objectif** : (Refaire de l'avenue un grand boulevard urbain AVEC contre-allées – projection n° 1) :

Refaire de l'avenue un grand boulevard urbain mais en conservant -bien entendu- les contre-allées pour tenir compte d'un trafic de transit destiné à rester relativement important. « *Humaniser* » ce trafic par différentes dispositions matérielles ET réglementaires.

2. **Hypothèses de base** : (Elles découlent essentiellement de notre propre étude du dossier – projection n° 2) :

a) Sous l'effet conjugué d'une cherté durable des carburants et d'une politique volontariste annoncée de tous côtés, le trafic général devrait baisser de 5 à 10% d'ici 2020.

b) Outre l'amélioration **prioritaire** des transports collectifs desservant La Défense, l'achèvement des infrastructures routières en cours de réalisation et en projet (A 86, A 104, etc...) devrait entraîner un allègement supplémentaire de ce trafic sur la RN13 (*dans sa traversée de Neuilly*) –allègement qui aurait dû d'ailleurs faire l'objet d'une évaluation dans le dossier. A ce sujet, la réalisation de la branche Ouest de l'A 86 accessible aux poids lourds **aurait dû et devrait toujours** recevoir la priorité la plus élevée au niveau de la Région. Sur la carte qui vous est présentée, il apparaît clairement qu'il y a un gros manque à l'Ouest.

c) La traversée de Neuilly par les poids lourds de plus de 7,5T serait interdite. Même si la couverture était réalisée, on serait amené -tôt ou tard- à les interdire dans les tunnels pour des raisons de sécurité. **Quant à les faire passer en surface, je vous laisse l'imaginer !...**

Par ailleurs, il faut observer –c'est bien visible sur cette même carte- qu'autour de Paris, 5 autoroutes sont directement branchées sur le Périphérique dont 4 sont déjà connectées également avec l'A 86. Les poids lourds en transit n'auront donc aucune difficulté sérieuse à planifier leurs itinéraires en conséquence.

d) Enfin, nous osons présupposer que les autorités responsables seraient en mesure de faire respecter les limitations de vitesse et les interdictions de stationnement inséparables des solutions que nous proposons.

### 3. Réalisation – (Projet de boulevard urbain avec terre-pleins transformés en « promenades piétonnes » - projection n° 3) :

a) Redessiner l'avenue en boulevard urbain comprenant :

- une chaussée centrale (avec revêtement anti-bruit et haie végétale séparant les 2 sens de circulation) à 2 x 3 voies où la vitesse serait bien entendu limitée à 50km/h ;

- de part et d'autre, une contre-allée à 2 files de circulation plus une ligne de stationnement limité pour les livraisons et autres (comme par exemple rue Madeleine Michelis), discontinue en tant que de besoin et où la vitesse pourrait y être limitée à 30km/h ;

- entre les contre-allées et la chaussée centrale, des terre-pleins élargis de 1,50 à 2 mètres par rapport à ceux qui existent actuellement et réaménagés en promenade... comme autrefois (*c'est-à-dire avec une double rangée de gros arbres dont la présence -c'est bien connu- contribue beaucoup à atténuer à la fois la pollution sonore et la pollution chimique*). Notre solution permettrait d'ailleurs de conserver la plus grande partie des arbres actuels, qui sont déjà grands. Il y aurait place pour une piste cyclable.

b) limiter les liaisons entre contre-allées et chaussée centrale aux seuls croisements des transversales, et concevoir la géographie et la signalisation de ceux-ci de manière à dissuader le plus possible le trafic local d'emprunter la chaussée centrale ;

c) Réaménager les passages pour piétons (et en particulier celui de la place du Marché) en reconstituant **des passages droits avec un refuge central d'une largeur suffisante pour assurer la sécurité des passants**. Donner le temps de signalisation suffisant pour que la majorité d'entre eux puisse passer en une seule fois. (C'est ce que nous demandons depuis des années !).

d) Construire des parcs de stationnement souterrains supplémentaires (1 ou 2 de plus au Nord et au moins 1 au Sud) afin de permettre **d'interdire tout stationnement sur les terre-pleins** (là où les mères de famille ont toutes les peines du monde à passer actuellement) et de désencombrer les contre-allées. Il y a de la place, puisqu'il y en aurait pour les tunnels...

**NOUS SAVONS QUE TOUT CELA EST FAISABLE, pour un coût naturellement très inférieur et une durée de chantier bien moindre que le projet de couverture présenté.** Et nous sommes convaincus qu'en dépit d'une réduction de « *l'offre* » de passage –d'ailleurs équivalente à celle du projet de couverture- et en partie compensée par les effets évoqués plus haut dans nos hypothèses de base, les usagers automobilistes s'adapteront comme toujours, trouveront au besoin (s'ils sont trop pressés) d'autres itinéraires ou prendront – enfin- le RER ou le métro.

#### **PROPOSITION SECONDAIRE** (projection n° 4)

C'est ce que nous avons appelé les « *mini souterrains* ». L'idée nous a paru intéressante. Elle nous a été inspirée par des ouvrages similaires assez nombreux en région parisienne et généralement destinés à décongestionner des carrefours. (Nous sommes d'ailleurs très fiers de constater qu'en 1972 cette idée avait déjà fait l'objet d'un projet du temps de Monsieur Peretti...). Elle devrait bien entendu faire l'objet d'études complémentaires avec le concours de la DDE92 avec laquelle nous sommes toujours heureux de coopérer.

Sur la base de la solution qui vient d'être décrite, elle consisterait à réaliser aux endroits de passage les plus fréquentés (la place du Marché en est un) une dénivellation partielle courte et peu profonde (2,40m par exemple comme à l'Etoile pour ne pas toucher à la voûte du métro) des 4 voies centrales qui seraient réservées aux véhicules légers en transit (2 dans chaque sens), de manière à pouvoir les faire enjamber par une large passerelle pour piétons et cyclistes légèrement bombée (pour l'esthétique), **évitant ainsi à ces véhicules légers en transit la servitude d'un feu rouge, ce qui n'est pas rien !**

La traversée à niveau des piétons serait ainsi réduite à la contre-allée et à une seule voie dans chaque sens, celle-ci restant accessible aux véhicules hors gabarit et aux transports en commun qui dégageraient ainsi les contre-allées. Nous en profitons pour rappeler que dans le projet de couverture, ces derniers passeraient SUR les contre-allées donc tout près des immeubles avec tout le danger que leur présence implique.

## PROPOSITION DE REALISATION IMMEDIATE

5. En attendant ou à défaut - (**passages piétons droits et élargis avec refuges modifiés** – projection n° 5) :

A court terme, et au moins pour les 4 à 5 ans à venir, même si la couverture était décidée et entreprise, nous ne pouvons que renouveler nos demandes d'aménagement de l'avenue et des passages piétons évoquées au début de cet exposé et qu'illustre notamment ce croquis, remis depuis longtemps aux Services techniques de la ville de Neuilly qui, rappelons-le, a toujours refusé de prendre cette proposition en considération... et à la DDE92. Ces demandes demeurent pleinement justifiées et plus urgentes chaque jour qui passe.

**Il est inutile de se lamenter au sujet des accidents mortels survenus si l'on continue à ne rien faire pour les limiter !**

Nous sommes prêts à répondre à toute question qui pourrait nous être posée à ce sujet sur notre site internet dont les coordonnées figurent sur notre Cahier d'Acteur ([www.neuillyperif.com](http://www.neuillyperif.com)).

**Ce sont là les bases d'un aménagement pour l'avenue qui tiennent compte à la fois des riverains et de la sécurité des piétons, des automobilistes qui circuleront à l'air libre et de l'esthétique d'une des entrées majeures dans Paris, de la « Voie Royale » en un mot. Nous souhaiterions vivement que notre idée puisse faire l'objet de débats sereins et objectifs avec, bien entendu, l'aide de la DDE.**

Enfin, notre association se doit de conclure avec une ultime remarque qui découle de celles qui nous sont couramment faites...

S'agissant d'une remarque très sérieuse et grave, pour éviter toute mauvaise interprétation, nous l'avons rédigée :

« Bien que notre association répugne -depuis sa création il y 30 ans- à mélanger la **Politique et l'Environnement** (encore que ces 2 entités soient parfois trop intimement liées) il nous est apparu que ce projet pour Neuilly, qui in fine approchera le milliard d'euros, peut-être même le dépassera, est « **politiquement et humainement incorrect** ».



Favoriser à ce point Neuilly (et je le répète pour des résultats bien médiocres) en escomptant bien que la France tout entière y contribuerait, nous paraît bien malvenu alors que des communes proches d'ici demanderaient à ce qu'on s'intéresse à elles de près.

La Presse, toutes tendances confondues, nous informe régulièrement « **qu'il ne faudrait qu'une étincelle pour que nous connaissions les événements graves survenus dans les banlieues à l'automne dernier...** »... Aussi, sans détour, permettez-nous de dire haut et fort, « **S'IL VOUS PLAÎT, NE Versons PAS D'HUILE SUR LE FEU !!!** ».

Voilà ce que notre Association, sans langue de bois, avait à dire.

Nous vous remercions de nous avoir écoutés...

---